



Le Magasin Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

N°652 du Mercredi 13 juillet 2022 - 16^{ème} année - Prix: 250 FCFA

DÉFENSE DU TERRITOIRE NATIONAL

L'armée togolaise se renforce avec des drones d'attaque turcs TB2

 #3

ACTUALITÉ

INTÉGRATION RÉGIONALE :
Faure Gnassingbé reçoit le Président en exercice de la CEDEAO #6



Lire le communiqué conjoint

EVALA 2022

Cinq jours après le lancement, la fête bat son plein #6



Tous mes services au bout du doigt ?
Clic, Appli TMoney !

Distributeur Officiel IB BANK Togo en Mobile Money
Avancer. Pour vous. Pour tous.



Disponible sur
Google Play

Téléchargez et utilisez
gratuitement l'Appli.



LE CARNET

Les effectifs scolaires en hausse grâce à la gratuité des frais de scolarité

La gratuité est devenue monnaie courante dans les mesures mises en œuvre au Togo.

Il y a plus d'une décennie, l'Etat a décidé d'inciter les parents à scolariser davantage les élèves. Il a rendu gratuite la scolarité au cours primaire. Maintenant, le gouvernement va au-delà du préscolaire et du primaire pour que beaucoup de personnes puissent avoir accès aux cours.

De 95% en 1990, le taux de scolarisation a chuté pour se retrouver à 73% en 2007, soit une perte de 22 points en 17 ans. Face à ce mauvais résultat, le gouvernement a pris les devants de façon constante, en s'investissant dans des actions concrètes.

La gratuité et ses conséquences En 2008, la toute première réaction a été de rendre gratuit l'enseignement primaire et préscolaire dans les écoles publiques. Les résultats ne se sont pas fait attendre. Plus de 02 millions d'enfants ont bénéficié de la gratuité au cours de l'année scolaire qui a suivi.

Sans grande surprise, les effectifs se sont accrus. D'abord, au préscolaire, l'effectif est passé de 86 680 en 2012-2013 à 155 739 en 2017-2018, soit un taux d'accroissement moyen de 12%. Quant au primaire, le nombre d'élèves qui était à 1 054 549 en 2007-2008 est passé à 1 413 600 en 2014-2015. Ensuite, il est allé à 1 548 876 en 2017-2018. De 2008 à 2018, le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire est passé de 98 à 126,8%. Les changements opérés antérieurement ont été préservés, et, renforcés par la suite avec de nouvelles réformes. En 2021, les candidats aux différents examens dans le pays ont été exemptés des frais d'inscription. Près de 485 000 personnes ont bénéficié de cette prise en charge de l'Etat togolais pour un coût de près de 02 milliards francs CFA.

En 2021-2022, en plus de la suppression des frais d'inscription, les frais de scolarité ont été rendus gratuits pour les élèves du collège et du lycée des écoles publiques. Environ 3 000 000 d'élèves au total ont repris le chemin de l'école, établissements privés et publics confondus.

Par ailleurs, l'impact de toutes les réformes effectuées au Togo ne se limite pas qu'aux effectifs des élèves de plus en plus croissants. Il se reflète également sur les résultats de ces derniers. Au titre de l'année 2021-2022, sur 75 427 candidats inscrits au Baccalauréat première partie (BAC 1), 57 202 ont été admis.

AÉROPORT DE LOMÉ : 960 000 passagers enregistrés en 2021

Depuis sa modernisation, l'aéroport international Gnassingbé Eyadema défie les limites. Le trafic de passagers n'a diminué qu'avec l'apparition de la maladie à coronavirus et la suspension des vols dans la plupart des pays. Maintenant que la covid-19 semble avoir perdu du terrain, l'aéroport de Lomé reprend les choses là où elle les avait laissées.

Avant la pandémie, 916 000 passagers ont été enregistrés par l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac) en 2019. Puis en 2020, avec la crise sanitaire et les restrictions, le pays a observé une

baisse de 49% du trafic passager à l'aéroport de Lomé, soit environ 460 000 passagers.

Nouvel envol

Au fur et à mesure que la situation sanitaire évoluait, le Togo adoucissait les mesures décrétées. Maintenant, les frontières terrestres et aériennes sont ouvertes. Durant l'année 2021, il y a eu une croissance au niveau du trafic passager avec 960 000 voyageurs enregistrés.

Avec la réouverture totale des frontières ainsi que la reprise des vols et des activités sur la plateforme aéroportuaire de Lomé, le

Togo projette avec optimisme d'atteindre son principal objectif de 1,5 million de passagers à l'horizon 2025 et devenir un hub aérien dans la sous-région.

Evolution remarquable

L'aéroport de Lomé a été plongé dans un géant processus de modernisation depuis 2016. Entre janvier 2018 et janvier 2020, le nombre de passagers enregistré à l'aéroport international Gnassingbé Eyadema (Aige) s'élève à 1 809 274. Il a observé 23 876 mouvement d'appareils, le fret y compris. Le trafic fret a connu une hausse avec plus de 29 000 tonnes.

L'Association des compagnies aériennes africaines (Afraa) a établi un rapport en 2021. Dans celui-ci, elle reconnaît l'aéroport de Lomé comme la deuxième plateforme

aéroportuaire la plus connectée aux autres capitales de la sous-région ouest-africaine en 2020. Sur le continent, il arrive en dixième position ayant le plus gros volume intra-africain de passagers.

Une sécurité renforcée

Elle l'a été davantage avec la survenance de la covid-19. En termes de capacité de gestion des aéroports, le Togo a eu un taux de 82% en 2020, dépassant les 60% demandés par l'Organisation de l'aviation civile internationale (Oaci). En 2021, ce taux est passé à 91,5%. Pour arriver là, les dirigeants ont créé «Togo Safe», mis en place un centre de dépistage à l'aéroport équipé de laboratoire moderne, développé de nouvelles procédures de voyage...

L.R.

CANTINES SCOLAIRES : 94 700 écoliers togolais nourris

L'alimentation scolaire est un excellent moyen de rétention et d'augmentation du taux de réussite. Au Togo, pays résolu à faciliter l'accès à l'école, les repas offerts en milieu scolaire aident indiscutablement les parents et accroissent les chances de réussite des écoliers.

Il est difficile, voire impossible de discuter ou d'inculquer des notions à un enfant malmené par la faim. Convaincu de ce vieux dicton qui veut que ventre affamé n'ait point d'oreilles, le Togo met en œuvre depuis 2017 les cantines scolaires dans les écoles primaires publiques.

C'est une sous-composante du projet de Filets sociaux et services de base (FSB) piloté par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb). Son objectif est d'accroître l'accès des enfants des communautés les plus pauvres du Togo à des repas scolaires réguliers, ce qui améliore en retour la fréquentation et la rétention dans les écoles des zones ciblées.

Plus de 90 000 écoliers touchés par an

Le ministère du Développement à la base a dressé le bilan de l'alimentation scolaire de qualité et quantité suffisante au cours des 12 mois de 2021. Durant l'année écoulée, plus de 94 700 élèves ont eu accès à 14 207 000 repas chauds dans 337 Ecoles primaires publiques (EPP).

Les cantines touchent plus de 90 000 écoliers chaque année. Il y a également les transferts monétaires grâce auxquels plus de 60 500 ménages ont reçu 15 000 francs CFA chaque 03 mois. La somme dépensée à leur profit en 2021 est de 1,08 milliard de francs.

Faire mieux qu'hier

900 nouveaux villages ont été



choisis dans les 05 régions pour les Filets sociaux et services de base (FSB) grâce à un nouveau financement obtenu par l'Etat en décembre 2021. Il s'agit des villages qui sont administrativement reconnus, issus de 100 cantons les plus pauvres du pays. Le montant du financement additionnel est de 18,5 milliards de francs CFA. Celui-ci sera utilisé en faveur de 125 000 ménages, de janvier 2022 à juin 2023. L'initiative permettra de toucher plus d'élèves avec les cantines sco-

lares et davantage de ménages avec les transferts monétaires.

Une école plus accueillante

La gratuité de l'école préscolaire et primaire, la suppression des frais d'inscription aux examens, l'exemption des frais de scolarité, la multiplication des infrastructures d'accueil, l'équipement des salles de classe, la protection sociale grâce à School Assur, «Rentrée scolaire solidaire», «Vacances utiles et citoyennes»... contribuent à cela.

L.M.

ADRESSAGE ET DESTITUTION DE MAIRE : 2 décrets présidentiels adoptés

La bataille entre la Commune du Golfe 4 et le ministère de l'administration territoriale autour de l'adressage des rues a connu plusieurs développements. Ainsi, après la nouvelle modification apportée la semaine dernière à la loi sur la décentralisation et les libertés locales, un décret a été adopté jeudi en Conseil des ministres sur le sujet. Un autre décret porte procédure de destitution d'un maire ou du président du Conseil régional.

Le conseil des ministres, le 2e en seulement 2 jours a été présidé par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé. Occasion pour les participants d'examiner et d'adopter le projet de décret portant procédure à observer pour l'adressage des voies par les collectivités territoriales.

Le gouvernement précise que l'adressage des voies et places est une compétence partagée entre l'Etat et les collectivités territo-

riales. Il s'appuie sur les dispositions de la loi n° 2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales.

« Le projet de décret a été élaboré en vue de définir la procédure à suivre pour l'exécution de cette compétence partagée tout en définissant les voies et places susceptibles de faire l'objet d'adressage et en précisant les modalités techniques d'un adressage harmonieux », ont précisé les pou-

voirs publics.

Adressage et destitution

Les autorités ont décidé de priver certaines communes de cette compétence et de la partager entre d'autres et le gouvernement. C'est le cas par exemple des 13 communes faisant partie du District autonome de Grand Lomé (DAGL) qui n'ont plus la possibilité de procéder à l'adressage des rues. Par contre les communes de l'intérieur du pays peuvent faire l'adressage en compétence partagée avec le gouvernement. Dans la même logique, un 2e décret a été adopté concernant les modalités de destitution d'un maire ou du président d'un conseil régional.

En effet, la loi sur la décentralisation et aux libertés locales prévoit qu'en cas de dissension grave entre le maire et le conseil municipal ou entre le président du conseil régional et le conseil régional mettant en péril le fonctionnement et la gestion de la commune ou de la région, le maire ou le président du conseil régional peut être destitué.

« Le présent décret vise à préciser les modalités de mise œuvre du processus de destitution d'un maire ou d'un président de conseil régional. Il tire les leçons de l'expérience récente de l'application de la loi relative à la décentralisation et aux libertés locales », lit-on dans le communiqué ayant sanctionné le conseil.

DÉFENSE DU TERRITOIRE NATIONAL

L'armée togolaise se renforce avec des drones d'attaque turcs TB2

Après le Niger, la «diplomatie du drone» turc progresse encore en Afrique de l'Ouest : l'armée togolaise a réceptionné il y a quelques semaines un lot de drones d'attaque Bayraktar TB2 pour surveiller sa frontière nord contre les incursions des groupes armés venus du Burkina Faso.

Le Togo renforce sa force logistique pour contrer les attaques djihadistes qui se multiplient au nord dans la zone frontalière avec le Burkina Faso. Le pays a réceptionné des drones, informe Africa Intelligence. L'état turc grand partenaire du Togo apporte sa logistique de défense au pays avec la livraison des drones d'attaque Bayraktar TB2.

Le Bayraktar TB2 se vend à environ 5 millions de dollars en 2022 (4,6 millions d'euros) (contre 20 millions de dollars (18,3 millions d'euros) pour un drone équivalent américain).

Rôle : Drone de combat
Coût unitaire : 5 Millions \$ US
Rayon d'action : 150 km
Plafond : 6 858 m

Le gouvernement togolais renforce donc les capacités des Forces armées togolaises pour mieux faire face au terrorisme. Ces arsenaux permettront de surveiller les mouvements djihadistes qui sèment la terreur depuis quelques mois dans le Nord du pays.

Il s'agit des drones d'attaques Bayraktar TB2 qui ont été réceptionnés par l'armée togolaise, selon le journal d'investigation Africa Intelligence.

« L'armée togolaise a réceptionné il y a quelques semaines un lot de drones d'attaque Bayraktar TB2 pour surveiller sa frontière nord contre les incursions des groupes armés du Burkina Faso », écrit le tabloïd numérique.

Des drones puissants

Avant le Togo, le Niger a reçu en mai 2022 une demi dizaine de même types de drones. Ceux-ci ont une portée de 150 kilomètres, une autonomie de 20 heures et peuvent être armés.

En août 2021, le Togo avait conclu un accord militaire avec la Turquie. Essozimna Marguerite Gnake, la ministre des armées du Togo et Hulusi Akar, ministre turc de la défense avaient paraphé les documents de l'accord militaire. Le texte stipule que Ankara vend des armes et des équipements militaires à Lomé.

Les forces armées togolaises (Fat) vont ainsi pouvoir mieux surveiller les frontières et zones visées. Des patrouilles de reconnaissance aérienne ont eu lieu le 01 juillet à Comin-Yanga, une zone qui a connu le 17 juin plusieurs attaques des groupes armés.

Dimanche dernier encore le Togo



a été touché par une énième attaque, et le nombre de morts est en augmentation.

Le gouvernement togolais avait décrété l'état d'urgence dans cette région des savanes. Ces drones réceptionnés en fin avril et début mai selon Africa Intelligence.

Enquête complexe

L'enquête se poursuit à Margba (préfecture de Tône) pour déterminer l'origine du drame qui a fait 7 morts et 2 blessés samedi dernier.

L'armée tente d'élucider les circonstances du drame et d'identifier les auteurs. Aucun détail n'a

été donné pour le moment.

Seule certitude, la région est particulièrement sensible. Les militaires ont renforcé les patrouilles et la population est invitée à limiter les sorties nocturnes.

Le nord du Togo est de plus en plus secoué par des attaques terroristes. Les djihadistes venus du pays des hommes intègres y sèment la désolation, de temps à temps.

8 soldats sont morts en Juin dans une attaque, revendiquée par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, la principale alliance djihadiste du Sahel, liée à Al-Qaida.

A.I.

PAUVRETÉ ET TERRORISME :

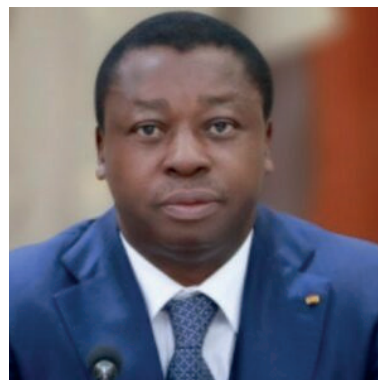
Un plan d'urgence pour mener la lutte au nord

Ces dernières années, le nord du Togo a été la cible d'attaques terroristes. En réaction, le gouvernement sous l'impulsion de Faure Gnassingbé a pris des mesures sécuritaires et sociales. Ces dernières sont exécutées via le programme d'urgence pour la région des Savanes qui s'étend jusqu'en 2025.

Le Togo a mis sur la table 16 milliards de francs pour réaliser le programme. L'accès des populations des zones aux services sociaux de base est priorisé. Cette enveloppe finance plusieurs projets : infrastructures, eau, énergie, agriculture, éducation, santé, pistes rurales.

Renforcer la résilience

La vulnérabilité des populations au nord fait d'elles des cibles faciles à avoir. Les investissements de l'Etat permettent de désenclaver ces zones et de renforcer leur résilience. Dans le secteur de l'éducation, il est prévu la construction de plus de 30 nouvelles classes équipées de tables



bancs. Il est annoncé la construction de 75 forages destinés à environ 30 localités de la zone, plus des adductions d'eau potable dans les bases militaires installées dans la préfecture de Cinkassé. Près de 10 tronçons, soit 150 km de pistes rurales sont en cours d'aménagement. Dans le secteur

agricole, des travaux sont déjà en cours pour la construction des retenues d'eau dans 07 localités. Sont programmés l'aménagement de 02 Zones d'aménagement agricoles planifiées (Zaap), l'électrification et la construction d'unités de soins périphériques (USP).

Le nord couvert par plusieurs projets

Des actions sont réalisées ou sont en cours de réalisation dans le cadre d'autres projets. Dans la région de la Kara et des Savanes, 305 localités sont en cours d'électrification grâce au fonds Tinga. L'opération va permettre à 33 000 ménages d'avoir accès à l'électricité.

En termes d'entretien routier, 02 tronçons sont en cours de réalisation sur la route nationale 17, entre Katchamba et Sadori, pour une valeur d'environ 25 milliards de francs CFA. Les travaux de réhabilitation de la route Sarakawa-Kantè (longue de 65 km) avancent également.

Pour une meilleure prise en charge des populations dans les centres de santé et en vue de favoriser leur rapprochement de ceux-ci, plusieurs travaux d'infrastructures sanitaires sont en train d'être dirigés au nord. D'un côté, un Centre des maladies infectieuses (CMI) est en cours de construction, et de l'autre, un Centre de spécialités médicales (CSM).

« WEZOU » :

L'assurance maladie universelle en approche

Lancé en août 2021, « Wezou » contribue à la réduction de la mortalité maternelle et néonatale à travers la gratuité des frais de consultations prénatales, des analyses et des accouchements dans les centres de santé publics et accrédités de premier niveau.

Depuis son lancement jusqu'à ce jour, près d'un milliard de francs CFA a été investi au profit de 160 000 femmes. Le déploiement du programme a permis de couvrir 680 formations sanitaires sur le territoire. Environ 70 000 accouchements ont été pris en charge et plus de 660 000 différentes prestations effectuées.

« Wezou » accompagne les femmes enceintes depuis la confirmation de la grossesse jusqu'au 42ème jour après l'ac-

couchement. L'initiative épouse l'ambition de renforcement de l'inclusion sociale et de modernisation de l'Etat telle que prévue dans la feuille de route gouvernementale.

La femme enceinte, une priorité

Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé fait de la femme enceinte une priorité à travers des programmes de subvention et d'exemption. Le programme « Wezou » vient renforcer ces actions qui s'illustrent



par la subvention à 90% de la césarienne lancée depuis 2011 à travers la Campagne pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle en Afrique (Carmma).

Il y a aussi la prise en charge des fistules obstétricales chez les femmes et du paludisme à travers des traitements préventifs ou curatifs. La césarienne autrefois subventionnée en cas de compli-

cation, est intégrée dans le programme « Wezou ». Autrement dit, la subvention de l'Etat pour la césarienne est maintenue et continue.

L'assurance maladie universelle en approche

« Wezou » constitue le premier pas d'un panier de soins offerts, destinés à s'élargir en fonction de l'accroissement des ressources. Il vient en anticipation de l'assurance maladie universelle. Le programme ambitionne notoirement d'augmenter progressivement le nombre de femmes qui suivent les soins pendant leur grossesse. L'objectif est d'amoindrir considérablement les risques d'accouchement difficile pour ces donneuses de vie. Pour sa première année de mise en œuvre, le gouvernement a prévu une enveloppe de 03 milliards de francs CFA.

SECTEUR AGRICOLE

L'agriculture et les producteurs togolais choyés

Les moyens employés pour garantir l'autosuffisance alimentaire sont multiples au Togo. A travers une série de programmes et projets, le pays accroît sensiblement le rendement agricole, apporte de l'espoir aux agriculteurs vulnérables, met des crédits à leur profit, leur apporte de l'engrais, soutient l'exportation.

L'agriculture au Togo représente 40% du PIB et emploie plus de 65% de la population active. Justement, elle occupe une place de choix dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

Apport du Paeij-SP

Le Projet d'appui à l'employabili-

té et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (Paeij-SP) a octroyé 18 milliards de francs CFA de crédits aux jeunes entrepreneurs depuis 2016. Cette somme a généré 61 milliards de francs CFA au cours des 03 dernières années d'activités. Le Paeij-SP a favorisé la création de plus de 750 000 emplois temporaires et

55 000 emplois permanents dont 30% pour les femmes. Il a facilité l'appui de 3 000 groupements agricoles.

Importance du Mifa

Pour le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (Mifa), le bilan des 03 années d'activités (2018-2021) fait état d'une mobilisation de 27 milliards de francs CFA de crédits. Les ressources ont profité à 211 155 acteurs dont 202 998 producteurs qui ont été accompagnés. Près de 275 000 emplois

sont créés et consolidés dont 240 000 temporaires, plus 1 450 coopératives de producteurs structurés.

Grace au Mifa, les autorités togolaises nourrissent l'espoir de porter à 5% la part des crédits bancaires alloués au secteur à l'horizon 2027 et de réduire idéalement de 15 à 7,5% le taux d'intérêt pratiqué sur ces prêts. Ce taux devrait se stabiliser à 10,5%.

L'innovation avec AgriPME

En vue d'accompagner les agriculteurs les plus vulnérables,

l'Etat togolais a initié AgriPME, un porte-monnaie électronique de l'agriculteur qui enregistrait en 2018 plus de 270 000 producteurs bénéficiaires, soit 02 années après sa mise en service.

L'outil qui s'appuie sur la technologie, est un dispositif qui envoie les subventions sur les téléphones mobiles des agriculteurs éligibles grâce à une solution de porte-monnaie électronique. Ils s'en servent pour acquérir des engrais nécessaires pour leurs cultures.

L.R



Encore plus proche de VOUS !!!



UNE NOUVELLE DIVISION DU CADASTRE À TSEVIE-DAVIE NON LOIN DU PÉAGE

pour les dossiers des préfectures de **Zio**, de l'**Avé**, de **Yoto**, de **Vo** et du **Bas-Mono**

1^{RE} SESSION ORDINAIRE DE LA HAAC À KARA :

Cahiers des charges, demandes de carte de presse, de récépissé et d'autorisation d'exploitation à l'étude

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a ouvert le lundi 11 juillet 2022 au Palais des Congrès de Kara, les travaux de sa première session ordinaire au titre de l'année 2022.



Plusieurs dossiers y seront examinés au cours de différentes séances programmées les matins et après-midis. Ces dossiers comprennent des demandes de carte de presse, de récépissé pour les publications écrites classiques et en ligne ainsi que des demandes d'autorisation d'installation et d'exploitation de web TV.

Le collège des membres de la HAAC mettra également à profit son séjour à Kara pour peaufiner le projet de décision portant cahiers des charges et obligations

présentant du préfet de la Kozah. Dans son discours, M. Pitalounani Télou a tout d'abord rappelé que la délocalisation de cette session ordinaire est en cohérence avec les dispositions de l'article 26 du Règlement intérieur de l'instance de régulation. Le président de la HAAC a ensuite évoqué avec force détails tous les sujets inscrits à l'ordre du jour du séjour de Kara en précisant que les questions inhérentes au fonctionnement optimal de l'institution seront également passées en revue au cours des travaux. Enfin, M. Télou

à la mutation en entreprise de presse et au respect du nouveau statut des professionnels de la presse. Je voudrais donc saisir cette occasion de lancer cet appel à nos confrères pour qu'ils ne se fassent pas surprendre par la date du 06 janvier 2023 », a-t-il rappelé. Pour sa part, le Directeur régional de la planification du développement et de l'aménagement du territoire, représentant du préfet de la Kozah, M. Maliawaï HAS-SIM, a remercié la HAAC pour sa « constante préoccupation à l'endroit d'une meilleure gestion de



générales des radios et télévisions commerciales, communautaires et confessionnelles. Une retraite somme toute studieuse au cours de laquelle l'institution de régulation des médias devra aussi plancher sur le projet d'arrêté déterminant les frais et montants relatifs aux autorisations d'installation et d'exploitation des sociétés d'édition de programmes de télévision, de radio, de diffusion par satellite et par IPTV.

Les travaux d'ouverture de la session ont été conduits par le Président de la HAAC, en présence des membres, du personnel administratif de l'institution et du re-

a exhorté les acteurs des médias à se conformer aux nouvelles dispositions du code de la presse et de la Communication.

« Notre session se tient à six mois de la fin de la période moratoire accordée aux organes de presse et aux professionnels des médias pour se mettre en règle vis-à-vis des nouvelles dispositions du code de la presse et de la communication promulgué le 07 janvier 2020. Qu'il vous souvienne à tous qu'un délai de trois ans avait été accordé aux organes de presse, journalistes, techniciens des médias et auxiliaires de presse pour régulariser leur situation quant

des organes de presse, quelle que soit leur nature et leur typologie». En outre, il a invité les médias à « redoubler d'intensité dans les campagnes d'information et de sensibilisation des populations, en vue d'un respect scrupuleux des mesures édictées par le gouvernement togolais » dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, au moment où les pouvoirs publics autorisent la reprise de la célébration publique des fêtes et rites traditionnels. La session de Kara prend fin ce mercredi.

Courtes contre la montre

Contrôle de régularité des pompes à Essence dans le Grand Lomé

Plusieurs stations de sous traitance ont été contrôlées par le service de métrologie le 06 juillet, a appris la rédaction de *Matin Libre Togo*. Une descente de terrains qui garantit le bon fonctionnement des machines et sert à rassurer les consommateurs. Pour éviter tout acte de tricherie lors du service à la pompe d'essence, l'État met en place un dispositif de surveillance afin de regarder la fiabilité des machines du service à la pompe. Cette expertise tend à contrôler la qualité du mécanisme pour servir la clientèle, qui se dit souvent abuser et regrette payer des tarifs pour des quantités insuffisantes des services et produits pétroliers. « C'est un contrôle que nous faisons régulièrement, pour nous assurer que ces instruments de mesure sont conformes, exacts, justes et fidèles », a indiqué Piya-Abalo Bataba Bebei, chef division métrologie au ministère du commerce. Ces contrôles qui se font à partir d'un achat de 5, 10 à 20 litres de carburant visent à réglementer le niveau de qualité et la vraie valeur des mesures du produit pétrolier visé et surtout rassurer les consommateurs. Si les pompistes ne se tiennent pas à ces directives, des sanctions sont prévues, des amendes pouvant atteindre les 10 millions de FCFA voire l'emprisonnement. Face à cette interrogation, M. Bebei rassure que « les quantités servies sont réelles, et par conséquent, les informations selon lesquelles on pompe de l'air, relèvent de la désinformation totale puisqu'il n'est pas possible que l'air et le produit sortent ensemble ». Pour tenter de faire comprendre cette situation, il confirme que le volume minimum prévu par le constructeur est de 5 litres. Toutefois une marge d'erreurs peut, soit être bénéfique pour le client et consommateur ou être une perte pour le vendeur.

Vivement les résultats !

Sept (07) enfants ont trouvé la mort et deux autres blessés dans une explosion dans la nuit du 09 juillet 2022 dans le village de Margba, dans la préfecture de Tône. Le Chef d'Etat-major général des FAT, Général de Brigade Dadja MAGA-NAWE a invité la population « à éviter les déplacements nocturnes non-essentiels dans le respect scrupuleux de l'état d'urgence sécuritaire en vigueur dans la région des Savanes ». Dans un communiqué rendu public le dimanche 10 juillet, le Chef d'Etat-major général des FAT, Général de Brigade Dadja MAGA-NAWE a informé qu'alerté, un détachement de l'opération Koundjouare s'est rapidement porté sur les lieux pour secourir les blessés. « Une enquête est ouverte pour élucider les circonstances de cette explosion et identifier les auteurs », a-t-il promis. Par ailleurs, il a invité la population « à éviter les déplacements nocturnes non-essentiels dans le respect scrupuleux de l'état d'urgence sécuritaire en vigueur dans la région des Savanes ». A l'occasion, le Chef d'Etat-major des Forces armées togolaises a présenté ses « sincères condoléances » aux familles éplorées et a souhaité un « prompt rétablissement » aux blessés.

Le Togo se protège contre les changements climatiques

Lancé en 2019, le Projet d'investissement de résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (Waca Resip) a été d'une grande aide en matière de lutte contre l'érosion. Akoumapé et Afagnagan sauvés Akoumapé est une localité située dans la préfecture de Vo. Waca Resip y finance la construction de 700 m de caniveaux pour faciliter le drainage de l'eau de pluie. Des emplois temporaires ont été créés pour les populations locales. Certaines riveraines suivent une formation et recevront un appui pour leur activité de maraîchage. A Afagnagan, à 90 km de Lomé, le projet prévient le risque d'inondation et lutte contre l'extrême pauvreté. Il est prévu la construction et la réhabilitation des caniveaux sur 1,025 km, le curage manuel d'une retenue d'eau, le renforcement d'un château d'eau et l'entretien des installations du forage. Le sous-projet permettra à 1 700 personnes des villages ciblés d'être épargnées des risques d'inondations, de former une trentaine de villageois aux techniques de maraîchage. Le Palcc est passé avant Waca Resip Lancé en mars 2017, le Programme d'appui à la lutte contre le changement climatique (Palcc) couvre une durée de 05 ans pour un coût de 6,5 milliards de francs CFA. Il a pour objectif de relever les défis liés aux changements climatiques ; augmenter la résilience des populations par la gestion durable, la réhabilitation et la préservation des sols ainsi que du couvert forestier. Après un an de mise en œuvre à l'issue de la subvention du Palcc, 240 ha de nouvelles plantations ont été réalisées par l'Office de développement et d'exploitation des forêts (Odef) ; 04 plans d'aménagement et de gestion de forêts classés ont été élaborés ; des appuis ont été offerts aux communautés riveraines des aires protégées ; des foyers et fours à bois ont été promus. Pour la Campagne de reboisement 3,3 millions de plants ont été mis en terre sur une superficie de 4 500 hectares en 2021. Le 1er juin 2022, Journée nationale de l'arbre, le Togo a lancé la campagne nationale de reboisement avec pour objectif de mettre en terre 21,3 millions de plants, et reconstituer progressivement le couvert forestier afin de le porter à 25% en 2025.

LE MAGNAN LIBÉRÉ

Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC

Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL

Bertine ADJAHU | +228 90 36 97 10

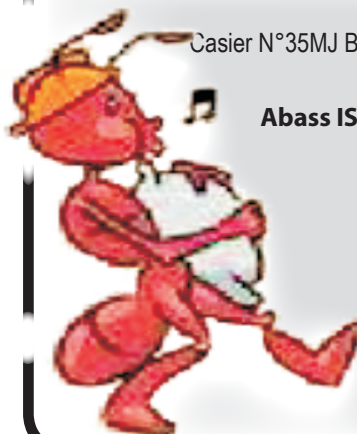
INFOGRAPHIE

LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE

Rad Graphic Sarl U

2 000 exemplaires



EVALA 2022 :

Cinq jours après le lancement, la fête bat son plein

Après deux ans de suspension pour cause de la Covid 19, les luttes Evala ont finalement démarré le Samedi 09 Juillet 2022 dans la Préfecture de la Kozah avec la présence effective du Chef de l'État Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République qui a donné le coup d'envoi des hostilités.

Cinq jours après l'ouverture de ces luttes qui sont en réalité la tradition du peuple Kabyè, les attentes semblent être comblées du point de vue organisationnel, ce qui est à mettre à l'actif du comité d'organisation. Cependant le gros du travail a été abattu par le Ministère en charge de la culture qui a finalement mis les petits plats dans les grands pour que l'organisation de ce grand rendez-vous respecte les exigences sécuritaires et sanitaires. Alors que ces contraintes sécuritaires et sanitaires ont failli plomber les ailes de la reprise des fêtes traditionnelles dans notre pays, Docteur Pierre Kossi Gbenyo Lamadakou qui enregistrait son baptême de feu avec cette toute première organisation de fête traditionnelle depuis qu'il

a en charge le porte-feuille de la culture, devrait prouver qu'il est à la hauteur des missions que le Président lui a confiées.

Rencontre d'échange avec les chefs traditionnels et encadreurs des luttes

Le ministre de la culture et du tourisme Kossi GBENYO LAMADOKOU a eu une séance de travail la veille du démarrage des Evala avec le comité local de prévention et de lutte contre la covid 19 dans la kozah. La rencontre a été élargie aux chefs traditionnels et aux encadreurs des différents cantons de la préfecture. Le ministre a présenté à l'assistance la préoccupation du gouvernement en ce qui concerne la reprise conditionnée des activités culturelles et fêtes traditionnelles. Pour le gouvernement, les activi-

tés culturelles et fêtes traditionnelles doivent se dérouler dans le strict respect des mesures barrières et le ministre a voulu donc voir les dispositions qui seront prises dans chaque canton pour éviter de se retrouver avec des clusters à la fin des évalas.

Le comité local de gestion de la pandémie a présenté au ministre les stratégies adoptées notamment la distribution des caches nez, la présentation du pass vaccinal, mise en place des sites de vaccination dans les arènes de lutte et la disponibilité d'une ambulance pour les éventuels cas de covid.

Le ministre a apprécié cette planification et sur le volet sécuritaire, il a exhorté chacun à l'autodiscipline et à la vigilance accrue.

Rencontre avec les responsables d'hôtels...

En vue d'associer tous les acteurs, Docteur Kossi GBENYO LAMADOKOU a eu à rencontrer jeudi 7 Juillet déjà, les responsables d'hôtels, auberges ou structures d'accueils

des étrangers.

L'objectif principal était de leur expliquer les enjeux sécuritaires et la lutte contre la Covid 19.

« C'est vous qui hébergez les touristes et étrangers qui arriveront pour la fête et au même moment nous savons tous aujourd'hui qu'il y a des velléités d'atteintes à l'intégrité territoriale de notre pays et dans cette guerre asymétrique ces individus peuvent vouloir agir partout et à tout moment » a déclaré le Ministre en charge de la culture et du tourisme aux participants à cette rencontre.

Il a donc invité les hôteliers à la vigilance accrue, en leur intimant l'ordre de scruter à la loupe les faits et gestes de ceux qui y sont hébergés et en cas de suspicions à faire appel aux forces de défense et de la sécurité.

En ce qui concerne les défis sanitaires, il est à noter que ces derniers jours les contaminations ont repris du service c'est justement pour cette raison que le ministre a invité à la poursuite du respect des mesures barrières pour éviter

de retomber dans les méandres de la contamination à grande échelle, en rappelant que le secteur Hôtelier a été de tous le plus affecté par la pandémie.

Le Préfet de la Kozah, colonel BAKALI Hemou Badibaou présent à la rencontre a salué l'initiative, félicité le Ministre de la culture et du tourisme avant d'inviter tous les acteurs à jouer efficacement leur partition pour la réussite des luttes Evalas 2022.

Pour réaliser ses nobles objectifs pour cet événement le Ministre Lamadokou a mis sur pied une commission choc chargée de faciliter le travail sur le terrain en termes de suivi des mesures prises pour assurer à tous et à chacun une parfaite célébration.

Toutes ces séances de travail que le ministre de la Culture a tenues avec l'ensemble des acteurs impliqués dans l'organisation et l'hébergement des visiteurs et autres touristes ainsi que des acteurs de la lutte, sont en passe de donner leur fruit.

T.B.

INTÉGRATION RÉGIONALE :

Faure Gnassingbé reçoit le Président en exercice de la CEDEAO

.Lire le communiqué conjoint

Le Président Umaro Sissoco Embaló de Guinée Bissau est arrivé en fin de matinée du 12 juillet 2022 au Togo. Il a été accueilli à l'Aéroport international de Niamtougou, par le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé.

Les relations diplomatiques et la coopération bilatérale seront à l'ordre du jour, de même que des sujets relatifs à la situation de la région ouest africaine et au renforcement de l'intégration au sein de l'espace communautaire.

Le 3 juillet dernier à Accra, le Président Umaro Sissoco Embaló a été élu par ses pairs à la présidence de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), réunie pour sa soixante-et-unième session ordinaire.

Après un tête-à-tête entre les deux chefs d'État un communiqué conjoint a été rendu public dont voici la teneur :

COMMUNIQUÉ CONJOINT

Pya, 12 juillet 2022

A l'invitation de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise, Son Excellence Monsieur Umaro Sissoco EMBALO, Président de la République de Guinée-Bissau, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, a effectué une visite

d'amitié et de travail au Togo, le 12 juillet 2022.

2- Au cours de la visite, les deux Chefs d'État ont eu des entretiens durant lesquels ils ont procédé à des échanges de vues approfondies sur des sujets se rapportant aux questions bilatérales, continentales et internationales.

3- Abordant les questions d'ordre bilatéral, les deux Présidents se sont félicités de l'excellence des relations Visite d'amitié et de travail de S.E.M. Umaro Sissoco EMBALO, Président de la République de Guinée-Bissau, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO d'amitié et de solidarité qui unissent leur deux pays et ont réitéré leur volonté commune de poursuivre la réalisation de projets et programmes mutuellement bénéfiques.

4- Les deux Chefs d'État ont appelé à l'intensification des échanges entre le Togo et la Guinée-Bissau et réitéré leur engagement à œuvrer de concert, ensemble avec leurs Pairs, au renforcement de l'intégration sous-régionale notamment à travers la facilitation de la libre circulation des personnes et des biens, conformément aux dispositions pertinentes



du Traité révisé de la CEDEAO.

5- Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE a félicité son homologue Bissau-Guinéen pour le climat de stabilité et de sécurité qui prévaut dans son pays ainsi que pour son élection à la Présidence de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

6- Pour sa part, le Président EMBALO a salué le leadership sous-régional du Président de la République Togolaise et la part active que prend le Togo dans les efforts de la CEDEAO pour garantir la paix, la sécurité et la stabilité dans tous les Etats membres.

7- Examinant la situation dans la sous-région ouest-africaine, les Présidents GNASSINGBE et EMBALO ont renouvelé leur satisfaction suite aux décisions du dernier Sommet de la CEDEAO

notamment la levée des sanctions économiques et financières prises à l'encontre du Mali et du Burkina Faso. Ils ont réitéré leur souhait de voir les processus de transition dans les Etats frères du Mali, du Burkina Faso et de la Guinée aboutir à des élections et au rétablissement d'un régime civil, conformément aux conclusions du Sommet de la CEDEAO tenu à Accra, le 03 juillet 2022.

8- Les deux Chefs d'État ont exprimé leurs vives préoccupations face à la recrudescence du terrorisme et invité, à cet effet, la Communauté internationale à soutenir www.presidence. d'avantage les efforts que déploient les pays affectés face à ce fléau qui ne cesse de gagner du terrain.

9- Le Président EMBALO a présenté ses condoléances au Président GNASSINGBE, au peuple togolais

ainsi qu'aux familles des victimes des récentes attaques terroristes perpétrées dans le Nord du Togo. 10- Sur les questions internationales, les Présidents GNASSINGBE et EMBALO ont réaffirmé l'urgence d'une désescalade dans le conflit russo-ukrainien dont les répercussions se font lourdement ressentir sur le continent africain. 11- Au terme de sa visite d'amitié et de travail, Son Excellence Monsieur Umaro Sissoco EMBALO a exprimé à son Frère et ami, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, au Gouvernement et au peuple togolais, ses sincères remerciements et sa profonde gratitude pour l'accueil particulièrement chaleureux et les marques d'attention dont lui et sa délégation ont été l'objet.

12- Le Président EMBALO a invité son Homologue togolais à effectuer une visite en Guinée-Bissau.

13- Le Président Faure Essozimna GNASSINGBE a accepté cette invitation de bonne grâce. La date de cette visite sera fixée ultérieurement par voie diplomatique.

Pya, le 12 juillet 2022

**Pour le Gouvernement de la République Togolaise
Pour le Gouvernement de la République de Guinée-Bissau**

WACA RESIP

Le Togo se protège contre les changements climatiques

Lancé en 2019, le Projet d'investissement de résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (Waca Resip) a été d'une grande aide en matière de lutte contre l'érosion.

Akoumapé et Afagnagan sauvés

Akoumapé est une localité située dans la préfecture de Vo. Waca Resip y finance la construction de 700 m de caniveaux pour faciliter le drainage de l'eau de pluie. Des emplois temporaires ont été créés pour les populations locales. Certaines riveraines suivent une formation et recevront un appui pour leur activité de maraîchage.

A Afagnagan, à 90 km de Lomé, le projet prévient le risque d'inondation et lutte contre l'extrême pauvreté. Il est prévu la construction et la réhabilitation des caniveaux sur 1,025 km, le curage manuel d'une retenue d'eau, le renforcement d'un château d'eau et l'entretien des installations du forage. Le sous-projet permettra à 1 700 personnes des villages ciblés d'être épargnées des risques d'inondations, de former une trentaine de villageois aux techniques de maraîchage.

Le Palcc est passé avant Waca Resip

Lancé en mars 2017, le Programme d'appui à la lutte contre le changement climatique (Palcc) couvre une durée de 05 ans pour un coût de 6,5 milliards de francs CFA. Il a pour objectif de relever les défis liés aux changements climatiques ; augmenter la résilience des populations par la gestion durable, la réhabilitation et la préservation des sols ainsi que du couvert forestier.

Après un an de mise en œuvre à l'issue de la subvention du Palcc, 240 ha de nouvelles plantations ont été réalisées par l'Office de développement et d'exploitation des forêts (Odef) ; 04 plans d'aménagement et de gestion de forêts classés ont été élaborés ; des appuis ont été offerts aux communautés riveraines des aires protégées ; des foyers et fours à bois ont été promus.

Campagne de reboisement

3,3 millions de plants ont été mis en terre sur une superficie de 4 500 hectares en 2021. Le 1er juin 2022, Journée nationale de l'arbre, le Togo a lancé la campagne nationale de reboisement avec pour objectif de mettre en terre 21,3 millions de plants, et reconstituer progressivement le couvert forestier afin de le porter à 25% en 2025.

COVID-19/ GESTION TRANSPARENTE DES FONDS MOBILISÉS :

La HAPLUCIA pose le débat

Des moyens financiers et humains ont été déployés par les Etats en Afrique pour faire face à la crise de la Covid-19. Ces moyens mobilisés sont tels que la question de la transparence de la gestion s'avère préoccupante. Le sujet fait objet de réflexion, à Lomé, ce lundi, par la Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HAPLUCIA) dans le cadre de la 6ème édition de la Journée africaine de Lutte contre la Corruption célébrée chaque 11 juillet de l'année.

De multiples scandales financiers ont émaillé çà et là, la lutte anti Covid-19 sur le continent africain. A l'heure du bilan, les différents rapports font état de détournements de fonds considérables, rappelant ainsi que le pire des féaux en Afrique est et demeure la corruption. Des pays comme la RDC, l'Ouganda, le Zimbabwe, le Cameroun, le Kenya, le Malawi sont cités. Heureusement, le Togo ne figure pas dans cette liste noire. Dans le cadre de la 6ème édition de la Journée africaine de Lutte contre la Corruption célébrée ce 11 juillet 2022, le Conseil Consultatif de l'Union africaine contre la corruption a choisi le thème: « Stratégies et mécanismes pour une gestion transparente des fonds destinés à la Covid-19 ». Le sujet anime les débats ce lundi, à Lomé, à l'initiative de la HAPLUCIA.

« Dans plusieurs pays en Afrique, la corruption s'est invitée dans la gestion des fonds destinés à la Covid-19. Cela cause de préjudice en temps de crise alors que le monde vit actuellement avec la pandémie de la Covid-19. Agissant dans la précipitation, les Etats omettent de contrôler les fournisseurs ou de rechercher des prix équitables. Des commerçants peu scrupuleux vendent de mauvais produits, tels que les respirateurs défectueux, des tests mal fabriqués ou des faux médicaments. Comme vous le savez, nous avons une raison d'être fier de notre pays le Togo, car il ne figure pas sur la liste noire », s'est réjoui WIYAO Essohana, Président du HAPLUCIA.

Le thème retenu vise à inciter les pays qui ont ratifié la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption à promouvoir des mesures de



l'interview

redevabilité et de transparence pour lutter contre la corruption, le vol et les malversations de tous ordres.

En organisant ce débat dans le cadre de cette 6ème édition de la Journée africaine de Lutte contre la Corruption, la HAPLUCIA invite à une réflexion sur l'implication des citoyens, celle des communautés économiques, régionales, et des Agences nationales de lutte contre la corruption et du grand public dans la croisade contre la corruption.

Pour rappel, la présente célébration offre aux acteurs de lutte contre la corruption, l'opportunité de se féliciter de l'adoption, à Maputo au Mozambique, le 11 juillet 2003, de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption. Cette journée commémore cet

instrument juridique panafricain. Il faut noter que dans le cadre de la lutte contre la Covid 19 le gouvernement a prévu une cagnotte de 400 milliards de francs CFA. Des dons ont été sollicités auprès des partenaires techniques et financiers. Des sous ont été collectés. Des dépenses ont été effectués avec l'achat des aspirateurs, des vaccins et plusieurs autres intrants allant dans le sens de la lutte contre la Covid 19. Mais lors des débats organisés par la HAPLUCIA, aucun chiffre n'est avancé pour que l'on sache exactement combien de francs CFA a été collectés et combien a été dépensés. Vivement que les Togolais puissent savoir la vérité un jour. Après tout l'on doit avoir droit à rapport avec chiffres. Transparence oblige !

L.R.

PÉNURIE DE FARINE DE BLÉ

Le gouvernement veut réorganiser le secteur de la boulangerie

Le secteur de la boulangerie au Togo a été confronté à des difficultés liées notamment à la pénurie de farine de blé pour la production du pain. Au cours de la « journée de dégustation de pain local » tenue jeudi 7 juillet à Lomé, le ministre du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale a annoncé la réorganisation de ce secteur.

L'objectif est d'encourager la fabrication du pain avec des produits locaux. "Nous pensons à la réorganisation de tout le secteur (...) Il est grand temps de mettre en œuvre relativement à ce secteur, les orientations de Madame le Premier ministre contenues dans la lettre circulaire N°002/2020/PM/CAB du 06 octobre 2020 demandant aux institutions de privilégier les achats des produits locaux dans les commandes publiques et autres", a indiqué le ministre du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale, Kodjo Adedze.

Pour ce faire, des partenariats sont en cours de négociation avec des responsables des supermarchés. Il s'agira de servir les pains fabriqués à base des produits locaux dans ces supermarchés.



Des pains à base de produits locaux

"Désormais, le pain local et ses dérivés devront être servis dans les supermarchés. Nous sommes en train de négocier des partenariats. On ne saurait utiliser notre territoire pour les supermarchés

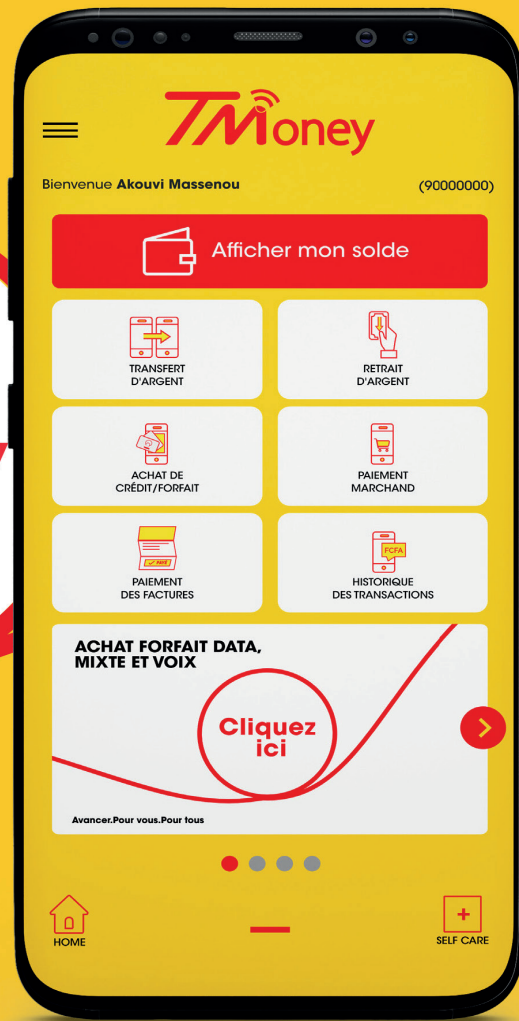
sans qu'on n'y trouve ce que nous avons comme production locale", a précisé Kodjo Adedze.

Au Togo, face à la pénurie de farine de blé causée par la guerre entre la Russie et l'Ukraine, cer-

taines boulangeries se sont lancées dans la production de pain et de ses dérivés à base de farine de maïs, de sorgho et de manioc.

**Tous mes services
au bout du doigt ?
Clic, Appli TMoney !**

TMoney



Téléchargez et utilisez gratuitement l'Appli.

Distributeur Officiel IB BANK Togo en Mobile Money

Avancer. Pour vous. Pour tous.



**Souscris à ton Forfait Net
et tente de gagner
1.000.000F
et plein d'autres cadeaux !**



***909*2#**



**NET
GAGNANT**

4G+

Souscris à un forfait net d'au moins 350F pour être éligible au tirage
Jeu valable jusqu'au 15 juillet 2022

Avancer. Pour vous. Pour tous.

togocom.tg

